



Commune de
Blonay - Saint-Légier

CONSEIL COMMUNAL

VOTATION COMMUNALE DU 24 SEPTEMBRE 2023

Procès-verbal

Electeurs inscrits * : 8724

Cartes de vote reçues : 4537

* Suisses et étrangers

BULLETINS	Rentrés	4536
	Nuls	8
	Valables (y compris les blancs) *	4528
	Blancs	38

* Valables = Rentrés - Nuls

Suffrages	
Acceptez-vous la décision du Conseil communal de Blonay – Saint-Légier du 2 mai 2023 d'adopter le Plan d'affectation En Praz Grisoud et son règlement ?	
Oui	1490
Non	3000
Taux de participation *	51,99 %

* Taux de participation = Bulletins rentrés / Electeurs inscrits

Observations :

Les bulletins n^{os} 1 à 100 ont été contrôlés manuellement.
Cette pièce tient lieu d'extrait de procès-verbal. Il doit être affiché au pilier public et transmis au préfet selon les instructions.

Attesté conforme au procès-verbal

La présidente

Marie-Galante Forestier



La secrétaire

Ariane Wunderli